EPREUVE DE CARACTERE PRATIQUE *(3 heures, coefficient 2)*

DROIT PENAL GENERAL ET SPECIAL

Victor Lefilou se présente comme chargé de mission par le Ministère de la Culture. Il a fabriqué des lettres à faux en-tête de ce Ministère, par le moyen desquelles il organise une réunion de promoteurs. Il « révèle » à ces derniers que l'Etat, qui ne peut plus financièrement entretenir l'Opéra Bastille, a décidé de le démolir et de construire à sa place un complexe immobilier de luxe.
Jo Lafripouille, qui s'est lancé également dans l'aventure, propose de faire visiter le sous-sol de l'opéra aux promoteurs, afin qu'ils se rendent compte du bon état du soubassement, dit-il. En réalité, il s'agit de leur faire croire que Victor Lefilou et Jo Lafripouille ont leurs entrées dans les lieux. Pour y parvenir, Jo a offert une somme de 10 000 euros au responsable technique du bâtiment, Jean Veubien, fonctionnaire du Ministère de la Culture. Celui-ci a accepté la somme, qu'il a remise à sa fille, Célestine. Celle-ci l'utilise afin de payer les droits d'inscription élevés de l'université américaine où elle entend faire une année d'étude. Jean Veubien se garde bien de dire à sa fille d'où provient l'argent.
Victor Lefilou vient de toucher un premier acompte de la part d'un des promoteurs. Un autre demande cependant des explications à Jo, qui s'embrouille. Le promoteur s'informe auprès du Ministère et découvre le pot-aux-roses. Le temps est à la fuite. Victor et Jo partent pour New York, où ils espèrent se faire oublier.

a) Qualifiez les éventuelles infractions commises par les protagonistes de cette histoire, et indiquez le mode de participation de chacun. **Vous n'examinerez qu'une seule qualification, la plus opportune, par protagoniste.**
b) Dans l'éventualité où Victor et Jo seraient arrêtés, les juridictions américaines seraient-elles compétentes ? Dans l'affirmative, quelle serait la loi applicable ?

(10 points)

2°) Célestine, lors de ses vacances en France, profite du financement alloué par son père pour organiser une fastueuse soirée dont le thème n'est autre que « le voyage ».
En terme de « voyage », il s'agit d'user voire, d'abuser de substances stupéfiantes. Elle invite à cet effet Prosper, lequel fournira le nécessaire. Elle ne voit pas le mal dans la mesure où elle même ne touchera aucune commission sur les ventes aux différents invités.
Durant la soirée, où tout le monde a consommé des stupéfiants, l'une des invitées se met à délirer et affirme vouloir se suicider. Célestine qui n'entend pas se laisser ennuyer lui répond : « Parfait, dans la cuisine il y a des couteaux, alors ne te gêne pas ! ». L'invitée prend l'un des couteaux se trouvant sur la table de la cuisine et décède dans la salle de bain : Célestine l'a suivie des yeux, et s'est ensuite totalement désintéressée d'elle.
Prosper tombe de son côté sous le charme de la petite sœur de son hôtesse. Celle-ci âgée de 14 ans, n'hésite pas à se vieillir avec succès pour séduire Prosper. Elle lui propose ensuite de lui faire visiter sa chambre. Prosper se méprend alors sur ses intentions et profitant de l'état d'ébriété de la demoiselle finit par avoir avec elle une relation sexuelle.
La jeune fille considère qu'en aucune façon elle n'a consenti à cet acte. Dans le même temps, Prosper entend arguer de son état second pour justifier un manque de discernement.

Recherchez et justifiez une possible qualification des faits.

(10 points)